

2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2023
REUNIONE DI I 26 È 27 D'UTTOBRE DI U 2023

2^{EME} SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 26 ET 27 OCTOBRE 2023

N° 2023/O2/064

Question orale déposée par Mme Serena BATTESTINI
Au nom du groupe « Core in Fronte »

OBJET : À QUAND LA FIN DES FICHAGES JUDICIAIRES ET POLICIERS DES ANCIENS PRISONNIERS POLITIQUES CORSES ?

Il y a peu, le représentant de la France en Corse, le préfet Amaury de Saint Quentin a déclaré qu'il y a actuellement, sur l'île, 4 personnes fichées S, deux à Ajaccio et deux à Portivechju.

Cette déclaration a suscité la réaction de l'association de défense et de soutien de prisonniers politiques, Aiutu Paisanu, en ces termes :

"Les récents assassinats commis, en France et en Belgique, par des fanatiques se revendiquant d'un injustifiable obscurantisme religieux, sectaire et millénariste, ont de nouveau mis en évidence la question et le problème des personnes fichées S, pour "sûreté de l'Etat".

Dans ce galimatias judiciaire français, qui nourrit tant de fausses légendes et autres dangereux populismes, il nous paraît urgent et utile de rappeler la réalité du FIJAIT (Fichier des auteurs d'infractions terroristes) et du FINIADA (Fichier national des personnes interdites d'acquisition et de détentions d'armes) qui empoisonnent le quotidien familial, social, et professionnel d'un grand nombre d'anciens prisonniers politiques corses.

Qui plus est, ces fichiers, sources de harcèlements policiers et judiciaires, intègrent une insidieuse et insupportable politique d'amalgame entre résistants corses, qui se battent pour la liberté de leur pays, et illuminés terroristes islamistes qui ensanglantent le monde".

Cette précision sur le nombre de 4 personnes inscrites sur le fichier S est en lien, ici, avec des faits supposés de radicalisation islamiste. Toutefois, elle nous incite à supposer que de nombreuses autres personnes, en Corse, soient aussi fichées S, et notamment des militants nationalistes. Cela est la conséquence de la réalité historique et actuelle de la répression française en Corse. Mais cette situation fait le lit d'une dangereuse et infamante politique de criminalisation et d'amalgame, qui vise à assimiler résistance corse et terrorisme fanatique islamique.

De fait, compte tenu de cette distinction médiatisée et chiffrée de Monsieur Amaury de Saint Quentin, et dans la continuité des propos oraux d'Emmanuel Macron, lors de sa dernière venue en Corse, Core In Fronte pense qu'il est grand temps, pour le Gouvernement français, de mettre un terme à tous ces mécanismes et poursuites judiciaires et policières qui visent, notamment, en Corse de nombreux anciens prisonniers politiques.

Quel dialogue et processus peut réellement évoluer si le dispositif répressif continue d'agir, ainsi, selon une logique d'engrenage ?

Nous nous adressons dès lors à vous Monsieur le Président de l'Exécutif :

Compte tenu des propos du Préfet, qui a clairement dénombré les fichés S en Corse et fait, par conséquent, une différenciation politique entre islamistes et militants nationalistes, n'est-il pas urgent de rappeler, au Gouvernement français, de mettre définitivement fin à tous les procédés judiciaires et policiers de fichage (FIJAIT, FINIADA...) contre les patriotes corses ? L'Etat français doit avoir un affichage clair dans ses intentions dans ce domaine.

Nous attendons de votre part, Monsieur le Président de l'Exécutif, que vous preniez avec force et résolution votre entière responsabilité sur ce sujet.